
La dose engagée sur la vie

C'est la dose de rayonnement que recevrait un individu vivant soixante-dix ans dans des conditions résultant d'une contamination par des radionucléides. Ce n'est pas une donnée immédiate obtenue par une mesure mais le résultat d'un calcul qui va dépendre des modèles choisis pour décrire l'évolution des divers radionucléides pris en compte dans l'environnement, les transferts dans la nourriture, le mode d'alimentation (autosubsistance totale ou partielle), le transfert chez les humains, le métabolisme des divers radioéléments (dépend du sexe, de l'âge, etc.), les effets du rayonnement sur l'organisme humain et la spécificité de certains groupes à risque (fœtus, enfants en bas âge, vieillards, personnes de santé fragile...). Bien sûr il serait prudent de tenir comp-

te de la synergie possible avec d'autres agents agressifs (nitrates, pesticides, polluants chimiques variés...).

Ces calculs demeurent sous la responsabilité du pouvoir central sans que des explications soient fournies au sujet des modèles que ses experts ont retenus. Il n'est donc pas possible d'accorder une quelconque crédibilité scientifique à ces experts tant qu'ils n'auront pas fourni à la communauté scientifique et médicale des rapports complets accessibles à tout scientifique désireux de les analyser.

Cette remarque est évidemment valable quel que soit le pays concerné !
